

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 26 juin 2025**  
Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 9  
Nombre de votants : 75  
Date de la convocation : 19 juin 2025  
Date de publication : 3 juillet 2025

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

### **Conseillers suppléés**

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre  
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane  
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia  
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine  
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste  
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette  
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude  
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie  
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

LACROIX Olivier	DRUET Timothée	MATHEZ Christian
BONIN Jean-Luc	EMONIN Laurent	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	LAGNIEN Jacques

---

## **Objet : Convention de partenariat Site Pilote avec la Banque des Territoires**

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

La Banque des Territoires, du Groupe Caisse des Dépôts, partenaire privilégié des collectivités territoriales, accompagne les territoires dans la construction et la mise en œuvre de leurs projets d'avenir grâce à une large palette d'offres et de solutions : accompagnement amont et ingénierie, conseil, financement en fonds propres et en dette long terme, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés, gestion de mandats publics, exploitation.

La Banque des Territoires est l'un des principaux opérateurs du programme Action Cœur de Ville (ACV), initié depuis 2017 et prolongé sur la période 2023-2026 par l'État, dans laquelle la Ville de Dole est engagée. Le programme ACV porte une attention particulière aux entrées de ville, dans l'objectif d'accompagner les collectivités dans leur démarche de redynamisation.

Le dispositif Site Pilote « Entrée de Ville » mis en œuvre par la Banque des Territoires offre la possibilité aux collectivités bénéficiaires du programme Action Cœur de Ville de disposer d'un accompagnement sur mesure et d'appuis en ingénierie, en cofinancement, afin de favoriser la requalification de ces territoires souvent caractérisés par une mono fonctionnalité et des aménagements peu attractifs.

C'est dans cette perspective que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole et la Banque des Territoires officialisent la signature d'une convention Site Pilote.

Dans la continuité de diverses actions menées depuis 2014 pour redynamiser et valoriser le centre-ville et le secteur de la gare, plusieurs sites ont été identifiés sur le périmètre ACV 2023-2026 pour poursuivre la mutation urbaine doloise : renaturation de la rive gauche du Doubs et réflexion autour de la zone portuaire ; site du parc des expositions Dolexpo ; reconversion d'une ancienne halte ferroviaire en logements ; entrée Est de la Ville de Dole.

C'est ce dernier site qui a été choisi comme site-pilote, en articulation avec les boulevards et le centre-ville pour cette convention Site Pilote.

Parmi les quatre thématiques identifiées par la Banque des Territoires, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole ont retenu les deux thématiques prioritaires suivantes :

- Le développement de la nature en ville et la redynamisation de l'entrée Est de Dole,
- La sobriété foncière.

Ces thématiques déclinées sur le Site Pilote Entrée Est de Dole permettent d'établir, entre les co-signataires de la convention, un programme d'études co-financées sur 2025-2026 :

- La réalisation, en priorité, d'une étude de renaturation et de végétalisation à l'échelle du centre-ville et de l'entrée Est de la Ville de Dole,
- La réalisation d'un plan-guide à l'échelle du périmètre d'étude, avec une approche urbaine, paysagère et technique des espaces publics, déclinant plusieurs scénarios d'aménagement (notamment sur le volet mobilités) et développant une approche de requalification d'espaces par le renouvellement urbain,
- L'identification de sites spécifiques pour une intervention prioritaire, en particulier :
  - o L'îlot Wilson-Trésorerie et son renouvellement urbain,
  - o Le cinéma des Tanneurs et reconversion,
  - o Les autres sites et secteurs en cours d'identification et selon les opportunités.

Concrètement, au travers de la présente convention, la Banque des Territoires propose un accompagnement à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et à la Ville de Dole pour :

- Les accompagner dans l'approfondissement de leur réflexion stratégique, dans une logique d'aide à la décision,
- Leur apporter un appui opérationnel à la réalisation de projets et expérimenter de nouvelles solutions,
- Identifier les projets pouvant faire l'objet d'un financement par la Caisse des Dépôts.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat Site Pilote programme Action Cœur de Ville Entrée Est de la Ville de Dole, co-signée avec la Ville de Dole et la Banque des Territoires,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 75  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Ville de Dole
- Banque des Territoires

*Jean-Pascal FICHERE.*

